

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

5 WASH LIQUID

Edition: 11.2 Date:12/06/2017 Page: 1/6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélanges
Nom du produit : 5 WASH LIQUID

Code du produit : 634

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle,Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Détergent

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Christeyns NV Afrikalaan 182 9000 GENT - België T +32 (0)9/ 223 38 71 -

T +32 (0)9/ 223 38 71 - F +32 (0)9/ 233 03 44 info@christeyns.be - www.christeyns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|----------|--|--|-------------------|---|
| Belgique | Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel | +32 70 245 245 | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal) |
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 | |
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central | 29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny 54035 Nancy Cedex | +33 3 83 22 50 50 | |
| Suisse | Tox Info Suisse | Freiestrasse 16 8032 Zürich | 145 | (de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1 H318

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)

GHS05

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux : Dodécylbenzène sulfonate de sodium

Mentions de danger (CLP) : H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Edition: 11.2 Date: 12/06/2017 Page: 2/6

Conseils de prudence (CLP)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|------------------------------------|--|--------|--|
| Dodécylbenzène sulfonate de sodium | (Numéro ° CAS) 25155-30-0 (Einecs nr) 246-680-4 (EG annex nr) / (N° REACH) 01-2119565112-48 | 5 - 10 | Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 |
| Alcool éthoxylé | (Numéro ° CAS) 157627-86-6/68439-50- 9/68131-39-5/68213-23-0/68551-12- 2/160901-19-9 (N° REACH) / | 3 - 5 | Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 |

Limites de concentration spécifiques:

| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques |
|-----------------|--|---|
| Alcool éthoxylé | (Numéro ° CAS) 157627-86-6/68439-50- 9/68131-39-5/68213-23-0/68551-12- 2/160901-19-9 (N° REACH) / | (1 = <c 10)="" 2,="" <="" eye="" h319<br="" irrit.="">(C >= 10) Eye Dam. 1, H318</c> |

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation : Non applicable.

Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un

médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigu de peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets aigu des yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Effets aigu de voie orale : Aucun effet important ou danger critique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial pour les : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant. pompiers

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Edition: 11.2 Date: 12/06/2017 Page: 3/6

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement 6.2.

Combler la fuite, si possible sans prendre de risque. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver à l'abri du gel. Garder hors de l'abri de produits/matières incompatibles (cfr. section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains:

Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.

Protection oculaire:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures

Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605)

Protection des voies respiratoires:

Veiller à une ventilation adéquate

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide Etat physique/Forme : Liquide. Couleur : bleu/vert. Odeur parfumée.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pΗ : $9,4 \pm 0.5$ (100%); 8.1 ± 0.5 (1%)

Point/intervalle de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Aucune donnée disponible

butylique=1)

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : 1026 ± 25 kg/m3 (20°C) Solubilité : Soluble dans l'eau. Log Poe : Aucune donnée disponible

56919-FS.pdf

Edition: 11.2 Date: 12/06/2017 Page: 4/6

Température d'autoinflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| Alcool éthoxylé (157627-86-6/68439-50-9/68131-39-5/68213-23-0/68551-12-2/160901-19-9) | | |
|---|--------------|--|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg | |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg | |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 9.4 ± 0.5 (100%); 8.1 ± 0.5 (1%)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

pH: 9.4 ± 0.5 (100%); 8.1 ± 0.5 (1%)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Alcool éthoxylé (157627-86-6/68439-50-9/68131-39-5/68213-23-0/68551-12-2/160901-19-9) | | |
|---|-------------|--|
| CL50 poisson 1 | 1 - 10 mg/l | |
| CE50 Daphnie 1 | 1 - 10 mg/l | |
| CEr50 (autres plantes aquatiques) | 1 - 10 mg/l | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Edition: 11.2 Date: 12/06/2017 Page: 5/6

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer

conformément aux règlements locaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR | IMDG | IATA | |
|--|---|--------------------------------------|--|
| 14.1. Numéro ONU | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | |
| 14.2. Désignation officielle de transport of | le l'ONU | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transpo | ort | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | |
| 14.4. Groupe d'emballage | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | |
| Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

GERANIOL

BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL

LINALOOL

CITRONELLOL

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

| Composant | % |
|--|-------|
| savon, agents de surface anioniques | 5-15% |
| agents de surface non ioniques, phosphonates | <5% |
| enzymes | |
| GLUTARAL | |
| IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE | |
| BHT | |
| TOCOPHEROL | |
| parfums | |
| GERANIOL | |
| BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL | |
| LINALOOL | |

Edition: 11.2 Date: 12/06/2017 Page: 6/6

CITRONELLOL

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

| Rubrique | Élément modifié | Modification | Remarques |
|----------|-----------------|--------------|-----------|
| 15.1 | | Modifié | |

Texte intégral des phrases H et EUH:

| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 |
|---------------------|---|
| Aquatic Chronic 3 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit